

[Text]

Mr. Foster: So the number has gone up from 17% to 20% who are experiencing severe financial distress during that two-month period.

Mr. Ashmead: That is right.

Mr. Foster: What is your criterion? It is not that the debts equal the assets for that group, is it?

Mr. Ashmead: No. We have tried to look at it we think from a reasonable business point of view, in the sense that we are defining people as being in stress if their total debt payments per year are in excess of say 40% of their gross income, not net income. We are talking about 40% of their gross income. We are suggesting anyone who is in that position is likely having trouble meeting their payments. Also, the survey was able to determine those people who are borrowing more than they are investing in a particular year, in this case 1983. Where they are borrowing say 110% more than they are investing, it would suggest to us that these people are essentially—partially, anyway—living on borrowed money. The other criterion is where they had a very limited equity; I believe less than 15%. Those three things—if the farmers are meeting one or more of those criteria, we would throw them into this category of financial stress.

• 1000

Mr. Foster: What interests me is that the Minister has put a moratorium on the foreclosures on the FC loans until January 15. It seems to me, unless some very dramatic action is taken between the time he put that on and the time the boom lowers on these borrowers from FCC on January 15, you really have not helped anybody. All you are going to do is bunch them up and have all the foreclosures taking place.

I am interested in knowing, from a straight financial point of view from these people who are under severe financial stress or approaching collapse, what sort of instruments they require. For instance, would the special farm financing assistance program save part of them if there were some kind of set-aside program, such as they are using in the U.S.A.? Would that save another group? Have you analysed what exactly will happen? You are the keepers of hundreds of millions of dollars worth of debt. When you put in place a moratorium on foreclosures, you must be making recommendations to the Minister as to how to avoid those foreclosures. What sort of instruments will be required to be put in place by January 15 in order to avoid these foreclosures?

Mr. Anderson: Mr. Chairman, I think some of them have been named by yourself, which came out of the communique

[Translation]

notre chiffre à la hausse: nous estimons donc maintenant à quelques 20 p. 100 les agriculteurs qui ont trop de dettes et qui connaissent de graves problèmes de liquidité.

M. Foster: Le nombre d'agriculteurs en graves difficultés financières est donc passé de 17 p. 100 à 20 p. 100 au cours de cette période de deux mois.

M. Ashmead: C'est exact.

M. Foster: Quels sont vos critères? Ne s'agit-il pas de déterminer pour ce groupe si les dettes égalent les actifs?

M. Ashmead: Non. Nous avons tenté de regarder la situation du point de vue raisonnable d'un homme d'affaires: Nous avons considéré comme étant en difficulté financière tous les agriculteurs dont le total des paiements de dettes par année a dépassé de 40 p. 100, par exemple, le revenu brut, et non pas le revenu net. Je répète qu'il s'agit de 40 p. 100 du revenu brut. Tout agriculteur appartenant à ce groupe a sans doute de la difficulté à effectuer ses paiements. En outre, l'enquête a permis de déterminer quels étaient ceux d'entre eux qui empruntaient plus qu'ils n'investissaient au cours d'une année donnée, dans ce cas-ci 1983. Lorsqu'un agriculteur emprunte 110 p. 100, par exemple, de plus qu'il n'investit, cela signifie pour nous que cette personne vit, en partie du moins, avec de l'argent emprunté. Un autre critère pour déterminer si les agriculteurs appartenaient à ce groupe, c'était d'établir si leur avoir propre était limité ou non, c'est-à-dire s'il était de moins de 15 p. 100. Nous avons donc trois critères: si les agriculteurs répondaient à l'un ou plus d'entre eux, nous décidions qu'ils appartenaient au groupe des exploitants en difficultés financières.

M. Foster: Ce qui m'intéresse, c'est que le ministre a imposé un moratoire sur les saisies hypothécaires des prêts accordés par la Société du crédit jusqu'au 15 janvier. Mais il me semble qu'à moins qu'il prenne des mesures draconiennes d'ici à ce que l'épée de Damoclès tombe sur la tête des emprunteurs de la Société du crédit agricole, le 15 janvier prochain, il n'aura vraiment aidé personne. Tout ce qu'il aura réussi à faire, c'est de réunir tous les emprunteurs pour que les saisies hypothécaires aient toutes lieu en même temps.

J'aimerais savoir, du simple point de vue financier, quels sont les outils dont auraient besoin les agriculteurs qui connaissent de graves difficultés financières ou qui font face à une faillite prochaine? Le programme spécial d'aide financière à l'agriculture réussirait-il à en sauver quelques-uns s'il prévoyait un régime de mise de côté comme celui qui existe aux États-Unis? Cela permettrait-il d'en réchapper quelques-uns? Que se passera-t-il exactement, d'après votre analyse? Après tout, vous êtes les gardiens de centaines de millions de dollars de dettes. Puisque vous avez décidé d'un moratoire sur les saisies hypothécaires, j'imagine que vous avez présenté au ministre des recommandations sur la façon d'éviter ces saisies, n'est-ce pas? Que faut-il mettre en place d'ici le 15 janvier pour éviter d'avoir à effectuer les saisies hypothécaires?

M. Anderson: Monsieur le président, le député a présenté lui-même certaines des solutions qui ont été proposées dans le